

Le Grand Concours des Vins d'Alsace se tiendra le 27 mars 2024 à Colmar

Chaque année depuis 1972, le Grand Concours des Vins d'Alsace récompense les meilleurs vins des AOP Alsace et Crémant d'Alsace. Cette année célébrera la 53ème édition de cette dégustation réservée aux professionnels, à la réputation exigeante. L'année dernière, le jury a réuni 175 professionnels pour déguster à l'aveugle plus de 650 vins. 19,3% ont été consacrés par une médaille d'Or, et 12,7% pour l'Argent. Découverte des coulisses du Grand Concours des Vins d'Alsace qui se tiendra le 27 mars prochain au Parc des Expositions de Colmar.

Dans les coulisses du Grand Concours des Vins d'Alsace

avec son Président Serge Fleischer

Qui peut présenter un vin au Grand Concours des Vins d'Alsace ?

"Notre concours est ouvert aux vins des vigneron-récoltants, aux caves coopératives vinicoles et aux producteurs-négociants d'Alsace."

Combien d'échantillons seront dégustés cette année ?

650 échantillons.

Comment les vins sont-ils prélevés ?

Pour les cuvées mises en bouteilles, elles sont livrées directement par les producteurs sur le lieu du Concours. Pour les vins en cuves, des agents de prélèvement se rendent dans les structures de production.

Comment se compose le jury ?

Les jurys seront constitués d'au moins 3 membres comprenant 2/3 de dégustateurs compétents dont au moins un producteur et un négociant proposés par les organisations corporatives du vignoble. Les jurys pourront en outre être complétés par des dégustateurs extérieurs qualifiés, proposés par le CIVA.

Pour assurer un maximum d'équité et une notation plus cohérente, nous procédons avant les opérations des jurys, à l'étalonnage des tables par catégorie de cépage (chaque juré attribue une note à un vin "étalon").

FICHE MÉMO

Le Concours en chiffres, c'est :

Date de naissance : 1972

Jury : 150 dégustateurs, 3 jurés minimum / table

650 échantillons dégustés chaque année

20 échantillons maximum / table

Millésimes présentés : N-1 et N-2 pour l'AOP Alsace + N-3 pour l'AOP Crémant d'Alsace

30% de vins médaillés par Concours

Le territoire viticole du Concours, c'est :

Lieu : Parc des Expositions de Colmar

Concours régional : AOP Alsace (*hors AOP Alsace Grands Crus, « Vendanges Tardives » et « Sélection de Grains Nobles »*) et AOP Crémant d'Alsace

Un concours réservé aux professionnels, pour distinguer les meilleurs Vins d'Alsace

Dans un contexte de polémique concernant les vins médaillés et l'organisation des Concours, le Grand Concours des Vins d'Alsace sort son épingle du jeu grâce à la qualité de ses dégustateurs et la rigueur de ses procédures. Tous experts de la filière vin, les jurés professionnels sont majoritairement vignerons mais également des œnologues, sommelières ou restaurateurs, éventuellement titulaires du diplôme de dégustateur. Côtés participants, le règlement autorise uniquement les vins en provenance de vignerons indépendants, caves coopératives vinicoles et producteurs-négociants, pour les AOP Alsace et Crémant d'Alsace. Il concerne les millésimes N-1 et N-2.

Concours Membre de l'Association des Grands Concours Vinicoles Français

L'Association des Grands Concours Vinicoles Français est née du regroupement de grands concours régionaux et nationaux pour défendre et mieux valoriser leurs récompenses. *"Du concours on ne voit souvent que quelques jours de festivités. Mais il faut faire savoir que ce sont des mois de préparation, suivis d'un travail de dégustation répondant à des procédures strictes et exigeantes. Les concours AGCVF viennent récompenser les meilleurs vins présentés dans leurs appellations. Chaque vin médaillé est un vrai gage de qualité."* L'Association regroupe ainsi :

Grands Concours nationaux :

- Mars : Concours des Vignerons Indépendants de France - 8 et 9 mars 2024
- Avril : Concours des Grands Vins de France à Mâcon - 20 avril 2024

Grands Concours régionaux :

- Février : Concours des Vins à Orange - 2 et 3 février 2024
- Mars : 113e édition du Tastevinage - séance de Printemps - 15 mars 2024
- Mars : Grand Concours de Colmar (CIVA) - 27 mars 2024
- Avril : Concours des Vins de Provence (CIVP) - 10 et 11 avril 2024
- Avril : Concours de Bordeaux Vins d'Aquitaine (CBVA) - 20 avril 2024
- Septembre : 114e édition du Tastevinage - séance d'Automne - 6 septembre 2024

Elle défend des principes qui font la réputation des grands Concours Vinicoles Français comme le fait de veiller à la rigueur des procédures, à l'anonymat des échantillons, de former les dégustateurs amateurs ou de travailler en commun sur l'harmonisation des règlements, pour valoriser les médailles décernées et démontrer leur gage de qualité pour les consommateurs.

Contacts & infos pratiques

Site : www.agcvf.fr / www.concoursdesvins.fr
Association des Grands Concours Vinicoles Français
2260 route du Grès, 84100 Orange
Téléphone : 04 90 11 45 07